



BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE - 2014

S.A.S. CHARAL, 1 place Jean CHAVEL - CS 70 107 - 49301 CHOLET

1 - Description de la personne morale concernée :

Raison sociale : S.A.S Charal

Code NAF : 1011Z

Code SIREN : 546 950 379

Numéros de SIRET associés à la personne morale :

- 546 950 379 000 34
- 548 950 379 001 17
- 549 950 379 001 33
- 550 950 379 002 16
- 551 950 379 001 25
- 552 950 379 002 24
- 553 950 379 002 65
- 546 950 379 002 99
- 555 950 379 002 73

Adresse : 1 Place Jean CHAVEL - CS 70 107 - 49 301 Cholet

Nombre de salariés : 2944 salariés (31/12/2014)

Description sommaire de l'activité : Abattage, traitement et transformation de viande

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenue :

Sites	SIREN	SIRET	Effectif
Cholet	546 950 379	546 950 379 000 34	1102
Egletons	546 950 379	548 950 379 001 17	245
Flers	546 950 379	549 950 379 001 33	491
La Chataigneraie	546 950 379	550 950 379 002 16	135
Lisieux	546 950 379	551 950 379 001 25	95
Metz	546 950 379	552 950 379 002 24	254
Nozay	546 950 379	553 950 379 002 65	163
Parthenay	546 950 379	546 950 379 002 99	21
Sablé	546 950 379	555 950 379 002 73	438

Description du périmètre opérationnel retenu (catégories/postes/sources) :

<i>Catégories d'émission</i>	<i>Postes d'émissions</i>		<i>Sources</i>
Scope1	Poste 1	Combustion sources fixes	Combustion dans les chaudières, fours, lignes de transformation, groupe électrogène : Gaz et fioul
	Poste 2	Combustion sources mobiles	Combustion de carburant des engins détenus ou contrôlés par la S.A Groupe BIGARD
	Poste 3	Procédé hors énergie	Procédés industriels non liés à la combustion : CO2 et gaz alimentaire
	Poste 4	Fluides frigorigènes	Fuites de fluides frigorigènes
	Poste 5	Biomasse	Non concerné
Scope 2	Poste 6	Electricité	Consommation d'électricité
	Poste 7	Achats autres énergies	Achat de vapeur, chaleur ou froid

2 - Année de reporting de l'exercice et l'année de référence :

Année de reporting : 2014

Année de référence : 2011

Explication : Le périmètre organisationnel a été modifié car l'activité de l'unité de Derval a été transférée sur l'unité de Nozay en août 2012.

3 – Emissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO2 :

<i>Catégories d'émission</i>	<i>Postes d'émissions</i>		<i>Sources</i>
Scope1	Poste 1	Combustion sources fixes	Combustion dans les chaudières, fours, lignes de transformation, groupe électrogène : Gaz et fioul
	Poste 2	Combustion sources mobiles	Combustion de carburant des engins détenus ou contrôlés par la S.A.S Charal
	Poste 3	Procédé hors énergie	Procédés industriels non liés à la combustion : CO2 et gaz alimentaire
	Poste 4	Fluides frigorigènes	Fuites de fluides frigorigènes

4 - Emissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2 :

<i>Catégories d'émission</i>	<i>Postes d'émissions</i>		<i>Sources</i>
Scope 2	Poste 6	Electricité	Consommation d'électricité
	Poste 7	Achats autres énergies	Achat de vapeur, chaleur ou froid

5 - Autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale choisit de les évaluer :

Emissions indirectes facultatives non évaluées dans le cadre de ce bilan.

Emissions GES (en Tonnes)															
		année de référence : 2011 (premier bilan) -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						année du bilan suivant : 2014 -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						différence année de référence et année du bilan (TCO2e)	
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)		
Emissions directes	1	11 333					11 333	9 953					9 953	-12%	
	2	1 518					1 518	1 509					1 509	-1%	
	3	11 264					11 264	11 308					11 308	0%	
	4	1 515					1 515	1 646					1 646	9%	
	5	0					0	0					0	0%	
	Sous total		25 630					25 630	24 416					24 416	-5%
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	5 059					5 059	4 896					4 896	-3%	
	7	578					578	752					752	30%	
	Sous total		5 636					5 636	5 648					5 648	0%
Autres émissions indirectes*	8														
	9														
	10														
	11														
	12														
	13														
	14														
	15														
	16														
	17														
	18														
	19														
	20														
	21														
22															
23															
24															
Sous total															

:Facultatif

CO2 b: CO2 issu de la biomasse

* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

6 – De façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées :

Emissions évitées optionnelles non quantifiées dans le cadre de ce bilan.

7 – Les éléments d’appréciation sur les incertitudes :

Données d’activités :

- Une incertitude d’1/12^{ème} a été prise en compte pour la collecte des données d’activité. Elle correspond à une éventuelle erreur de reporting d’un mois sur une année.

Facteurs d’émissions :

- Dans le cadre de ce bilan, les incertitudes liées aux facteurs d’émissions sont comprises entre 5 et 30% suivant le type d’énergie et selon les données disponibles sur la Base Carbone® (exemples : fioul domestique = 5 % - Electricité = 30 %).

Compte tenu des incertitudes décrites ci-dessus, les émissions de la S.A.S. CHARAL sont donc comprises entre 21 917 et 39 235 tonnes CO2.

8 - Motivations pour l’exclusion des sources de GES et de poste d’émission de GES lors de l’évaluation des émissions de GES :

Au regard du contenu prévu par les articles R229-45 et R229-50 du code de l’environnement et de la méthodologie retenue (méthodologie MEDDTL version 2 et méthodologie sectorielle industries agroalimentaires diffusée par l’ADEME), aucune source de GES n’a été exclue dans le cadre de ce bilan.

9 - Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d’émissions et les PRG utilisés:

Tous les facteurs d’émissions retenus sont issus de la Base Carbone® officielle, consultable à l’adresse suivante : <http://www.basecarbone.fr/>

10 - A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence :

Le bilan de l'année de référence (2011) n'a pas été recalculé.

11 - Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES :

Bilan disponible selon les dispositions légales à l'adresse suivante : <http://www.charal.fr/>